



CFTC Nocibé

Toujours à vos côtés !

NAO 2018

Nos demandes à la Direction

- 1/ Augmentation en valeur 50€/salarié collègue employé/ AM
- 2 / Augmentation individuelle collègue cadre
- 3 / Prime d'ancienneté : palier supplémentaire de 200€ à partir de 20 ans
- 4 / Mise en place du CET
- 5 / 1 jour de carence pris en charge pour les employés
- 6 / Prime de blouse : 7€
- 7 / Ticket Restaurant : + 1€ à la charge de l'employeur
- 8 / Transport en commun : prise en charge de 80%
- 9 / Reconduction des accords avantages des NAO précédentes
- 10 / Prime de remplacement siège 10% du salaire de base
- 11 / Remise personnelle : création d'une carte de fidélité salarié avec points fidélité
- 12 / 2 berceaux supplémentaires
- 13 / Mutuelle : prise en charge de l'entreprise de 24€
- 14 / Temps de trajet : rémunéré comme du temps de travail
- 15 / CDD : reprise de l'ancienneté sous certaines conditions (ex – de 8 jours de coupure entre 2 CDD)
- 16 / Primes magasins : revoir les barèmes car peu rémunératrices
- 17 / Ouverture de négociations du télétravail
- 18 / Création et attribution d'un fond de solidarité (50 000€) géré par une commission issue du CE et d'un représentant par organisation syndicale afin d'aider les salariés en difficulté

Ce que la Direction à bien voulu donner

- 1/ Ticket restaurant +0,50cts (10cts à votre charge)
- 2 / Augmentation individuelle : 1,4 %
- 3/ Reconduction des avantages 2017 en 2018
- 4/ Rien
- 5/ Rien
- 6/ Rien
- 7/ Rien
- 8/ Rien
- 9/ Rien
- 10/ Rien
- 11/ Rien
- 12/ Rien
- 13/ Rien
- 14/ Rien
- 15/ Rien
- 16/ Rien
- 17/ Rien
- 18/ Rien

L'expertise financière demandée par le CE nous a pourtant clairement indiqué que Nocibé été le seul acteur de la parfumerie à performer

**A qui cela profite ?
Pas à vous salariés...!!!**

C'est pour cela que la CFTC n'a pas signé les NAO 2018